## LA JUSTICE SEIGNEURIALE DE NOTRE-DAME-DES-ANGES

Ι

Sous la domination française, la Compagnie de Jésus possédait l'un des plus beaux domaines des environs de Québec. Les quatre seigneuries de Notre-Dame-des-Anges, de Sillery, de Saint-Gabriel et de Belair réunies en un seul faisceau, pouvaient couvrir quatrevingt-cinq lieues de pays. Aujourd'hui, huit paroisses y tiennentà l'aise avec leurs 15,000 habitants, et l'on pourrait y trouver place encore pour des centaines de familles. Ces propriétés enlaçaient la capitale comme d'un filet tendu depuis les bords plantureux du petit ruisseau de Beauport jusqu'aux rives encaissées où coule la rivière du cap Rouge. La terre de Saint-Gabriel s'étendait au loin vers le nord, par de là les premières arêtes des Laurentides jusqu'à dix lieues dans l'intérieur. Du haut du rocher de Québec, la vue n'en pouvait atteindre la limite extrême. Sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, en face de la capitale, la moitié de la falaise escarpée, où s'élève maintenant la ville de Lévis, appartenait aussi aux Jésuites. A quelques milles de là, les eaux tourmentées du saut de la Chaudière traversaient une autre propriété que la métropole leur avait donnée pour y établir un village de Sauvages abénaquis. Enfin, dans Saint-Nicolas, ils possédaient la fief de la Grande-Anse que Mgr de Laval avait échangé, avec eux, pour l'île Jésus, près de Montréal.

Notre-Dame-des-Anges fut la première seigneurie que le roi de France concéda aux Jésuites dans ce pays. Cette terre leur fut donnée le 10 mars 1626 par son vice-roi, Henri de Lévi, duc de Ventadour. Ce coin de pays a été, pour ainsi dire, le berceau et la tombe de la colonie française. Là se résume, en quelques traits saillants, toute l'histoire de deux siècles et demi. Jacques Cartier y vient, pour la première fois, planter sa tente en 1535; les Récollets y commencent le premier établissement agricole du Canada; les Jésuites y fondent le premier séminaire; après la bataille des plaines d'Abraham, les officiers de l'armée française en déroute s'y rencontrent pour discuter les articles de la capitulation de Québec. On

D fla

Sa Cl do

qu El qu

un

la l'O air d'o lors por

pre

les de der d'un fian

Not

cult pres prai de la Ron Reto Cho d'hu

Peti

tant